

Image not found or type unknown



Quelles charges déclarer lors d'une demande de suppression PA

Par **anne1968**, le **27/02/2012** à **23:02**

Je suis convoquée devant le jaf suite à une demande de mon ex mari qui veut obtenir une suppression de la PA pour nos 2 enfants étudiants

Je dois déclarer mes ressources et mes charges. Pour les charges, je vais indiquer mon loyer, assurances...Dois-je mettre les charges réelles en transport, alimentation, habillement, argent de poche?

Merci